



Procès-verbal de la treizième assemblée générale annuelle du conseil d'administration du conseil de quartier du Vieux-Québec-Cap-Blanc-Colline Parlementaire, qui a eu lieu le **lundi 12 avril 2021**, par visioconférence

PRÉSENCES :

Membres avec droit de vote

M. Alain Samson	Président (2022)
M. Mathieu Laroche Casavant	Secrétaire (2021)
M ^{me} Nicole Podeur	Trésorière (2021)
M. Serge H. Malaisson	Administrateur (2022)
M ^{me} Farrah Bérubé	Administratrice (2022)
M. Gilles Gaumont	Administrateur (2021)
M ^{me} Nadia Leclerc	Administratrice (2022)

Membre sans droit de vote

M. Jean Rousseau	Conseiller municipal
------------------	----------------------

AUTRES PARTICIPANTS :

M. Denis Bergeron	Service de l'interaction citoyenne
M ^{me} Marie Lagier	Service de l'interaction citoyenne
M ^{me} Jocelyne Séguin	Secrétaire de rédaction

Outre les personnes mentionnées ci-haut, 28 personnes assistent à la rencontre.

ORDRE DU JOUR

AG-21-01	Ouverture de l'assemblée	19 h 15
AG-21-02	Lecture et adoption de l'ordre du jour	19 h 20
AG-21-03	Lecture et adoption du procès-verbal de l'AGA du 26 octobre 2019	19 h 25
AG-21-04	Explication du processus d'élection	19 h 25
	▪ Présentation du déroulement des élections	
	▪ Appel de candidatures	
	▪ Présentation des candidats	
	▪ Scrutin	
AG-21-05	Rapport annuel et états financiers 2020	19 h 40
	▪ Présentation du rapport annuel	
	▪ Présentation des états financiers	
	▪ Période de questions et commentaires du public	
	▪ Adoption du rapport annuel et des états financiers	
	▪ Nomination des signataires des états financiers	
AG-21-06	Élections des administrateurs et administratrices	20 h 15
AG-21-07	Période d'information du conseiller municipal	20 h 45
AG-21-08	Période de questions et commentaires du public	21 h 00
AG-21-09	Divers	21 h 15
AG-21-10	Levée de l'assemblée	21 h 30

PROCÈS-VERBAL

AG-21-01 OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

M. Alain Samson procède à l'ouverture de l'assemblée à 19 h 20. Il souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes à la visioconférence.

AG-21-02 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

SUR PROPOSITION DE M^{me} Nicole Podeur DUMENT APPUYÉE PAR M. Mathieu Laroche Casavant, IL EST RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour tel que déposé. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

AG-21-03 LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'AGA DU 26 OCTOBRE 2020

Résolution 21-AGA-01

Concernant l'adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 26 octobre 2020

SUR PROPOSITION DE M. Alain Samson, DUMENT APPUYÉE PAR M^{me} Nadia Leclerc, IL EST RÉSOLU d'adopter le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 26 octobre 2020. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

AG-21-04 ÉLECTIONS

Présentation du déroulement des élections

M. Denis Bergeron présente les informations relatives à la composition du conseil d'administration du conseil de quartier et au déroulement des élections. Le conseil peut être composé de huit membres. Quatre postes sont réservés aux femmes et quatre autres aux hommes. À ces postes s'ajoutent trois postes de membres cooptés, nommés par le conseil d'administration.

Appel de candidatures

M. Bergeron ouvre la période d'élection. Il y a actuellement sept membres élus sur le conseil d'administration. Les mandats échus en 2021 sont ceux de M^{me} Nicole Podeur, de M. Mathieu Laroche Casavant et de M. Gilles Gaumond. Comme il y a deux hommes et deux femmes encore en poste, les postes à combler sont au nombre de quatre, deux pour les femmes et deux pour les hommes.

Deux candidates se sont présentées : soit M^{me} Nicole Podeur et M^{me} Joëlle Azaar. Leurs bulletins de candidature sont conformes.

Quatre candidats se sont présentés soit M. Gilles Gaumond, M. Mathieu Laroche Casavant, M. François Lefebvre et de M. Pierre-Luc Gagnon. Tous les bulletins sont conformes. M. Gagnon a toutefois retiré sa candidature en date d'aujourd'hui pour se donner le temps de mieux connaître le quartier et ses concitoyens. Comme il y a trois candidats en lice et deux postes seulement à pourvoir, M. Lefebvre accepte de se présenter comme membre coopté.

Présentation des candidates et des candidats

M^{me} Azar est conseillère au ministère des Relations internationales et de la francophonie. Elle réside sur la rue Couillard depuis un an, apprécie le quartier et souhaite contribuer à son devenir.

M^{me} Podeur siège sur le conseil de quartier depuis son arrivée dans le Vieux-Québec en 2017. Elle adore le quartier et souhaite poursuivre son implication dans la formidable équipe que constitue le conseil de quartier.

M. Mathieu Laroche Casavant réside dans le quartier depuis 5 ans. Il travaille dans le milieu politique depuis 10 ans.

M. Gaumond demeure dans le quartier depuis plus de 40 ans, près du Concorde. Il apprécie le conseil de quartier parce qu'il permet d'avoir des interactions avec les citoyens et avec le conseil municipal.

M. Lefebvre est chirurgien orthopédiste en pratique privée. Il a fait ses études à Québec et demeure sur la rue Saint-Louis depuis 2016. Ayant davantage de temps disponible, il souhaite s'impliquer dans le milieu et se joindre au conseil de quartier. Ses sujets d'intérêt sont la sécurité et la quiétude des résidents.

Scrutin / élections

Comme tenu que le nombre de candidatures est égal au nombre de postes à pouvoir, M. Bergeron déclare que M^{me} Nicole Podeur, M^{me} Joëlle Azar, M. Gilles Gaumond et M. Mathieu Laroche Casavant sont élus par acclamation. Tous les mandats sont de deux ans.

M. Bergeron félicite les nouveaux élus ainsi que le candidat au poste d'administrateur coopté.

AG-21-05 RAPPORT ANNUEL ET ÉTATS FINANCIERS 2020

Présentation du rapport annuel

M. Alain Samson fait la présentation du rapport annuel qui sera disponible en consultation sur le [site Web du conseil de quartier](#). Le rapport annuel fait état de toutes les consultations publiques de 2020, de la position du conseil de quartier sur le projet Laurentia, du mémoire sur la politique de participation publique ainsi que des dossiers qui ont été traités et des résolutions qui ont été prises en cours d'année. M. Samson termine en mentionnant l'excellente présentation faite par le CIUSS de la Capitale-Nationale au conseil de quartier à la suite des événements tragiques du 31 octobre dernier.

Présentation des états financiers

M^{me} Podeur présente les états financiers. Les revenus de 2020 ont été de 1 500 \$ et les dépenses, de 802 \$. L'actif non affecté à la fin de l'exercice 2020 est de 3 434,63 \$, dont 2 540 \$ sont réservés au projet Vision.

Période de questions et commentaires du public

Aucune question ni commentaire.

Ratification du rapport annuel et des états financiers

Résolution 21-AGA-03

Concernant la ratification du rapport annuel et des états financiers de l'année 2020

SUR PROPOSITION DE M. Mathieu Laroche Casavant, DÛMENT APPUYÉE PAR M^{me} Farrah Bérubé, IL EST RÉSOLU de ratifier le rapport

annuel et les états financiers de l'année 2020 du conseil de quartier du Vieux-Québec—Cap-Blanc—Colline Parlementaire. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Nomination des signataires des états financiers

Résolution 21-AGA-04

Concernant la nomination des signataires des états financiers

SUR PROPOSITION DE M^{me} Farrah Bérubé DUMENT APPUYÉE PAR M^{me} Nadia Leclerc, IL EST RÉSOLU de nommer M. Alain Samson, président, et M^{me} Nicole Podeur, trésorière, signataires des états financiers de l'année 2020. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

AG-21-06 ÉLECTIONS DES ADMINISTRATEURS ET ADMINISTRATRICES

Les résultats ont été annoncés au point AG-21-04.

AG-21-07 PÉRIODE D'INFORMATION DU CONSEILLER MUNICIPAL

M. Jean Rousseau prend la parole. Il félicite les nouveaux membres du conseil de quartier ainsi que les anciens pour leur implication.

Au conseil municipal du 15 mars dernier, M. Rousseau a soumis un avis de proposition demandant que la Ville se fixe une cible ambitieuse pour augmenter le nombre de bornes de recharge disponibles sur son territoire, notamment en souscrivant au volet *Bornes de recharge au travail* pour ses employés. Actuellement, il n'y a qu'une seule borne dans le quartier, dans le stationnement de l'Hôtel de ville. À sa séance du 6 avril, le conseil de Ville a rendu sa [décision](#) et ne donnera pas suite à l'avis soumis. M. Rousseau trouve cette décision déplorable compte tenu des besoins des citoyens, des touristes et des travailleurs munis de véhicules électriques.

Le dossier du bruit demeure une préoccupation majeure dans le quartier mais la Ville tarde à y remédier. M. Rousseau invite les résidents et résidentes du quartier à signaler tous les cas dont ils sont témoins au 911. Plus les plaintes seront nombreuses, plus la Ville se montrera attentive à leur résolution. M. Samson suggère que le conseil de quartier rencontre l'inspecteur-commandant, M. Dominic Gaudreau, du Service de police de la Ville de Québec pour le sensibiliser sur ce sujet.

La sécurité routière est un autre enjeu de taille dans le quartier. Les nouvelles limites de vitesse seront appliquées prochainement mais il faudra plus que des affiches pour les voir respectées par les automobilistes. De même pour les passages pour piétons. Malheureusement, la Ville se refuse à installer des ilots ralentisseurs ou des dos d'âne pour ne pas nuire à la circulation automobile ce qui montre à l'évidence où se situent ses priorités.

Quelques personnes mentionnent que des afficheurs de vitesse ont été vus récemment sur les rues Sainte-Ursule, Saint-Denis et Saint-Jean. C'est un

incitatif à réduire la vitesse mais malheureusement cela ne dure que le temps où l'afficheur est en fonction.

Concernant [l'îlot Charlevoix](#), M. Rousseau mentionne que le promoteur est prêt à passer à la phase 2 du projet ce qui changerait beaucoup la perspective en raison des gabarits plus élevés, de l'augmentation des aires de restauration et de l'ajout d'un stationnement de 400 places pour lequel il faudrait démolir une partie des bâtiments actuels. Le conseil de quartier sera consulté prochainement sur l'avenir de ce projet.

L'îlot des Palais est quant à lui méconnaissable depuis le déménagement de Lauberivière. M. Rousseau mentionne que différents projets pourraient être mis de l'avant, notamment des jardins collectifs, du compostage, etc. Il invite les gens à lui faire part de leurs idées sur le sujet.

Concernant l'aménagement prochain de la rue Saint-Paul, M. Rousseau réitère que l'étude qui guide la Ville n'a toujours pas été rendue publique et que la place des cyclistes n'est pas assurée.

Finalement, concernant la canopée, M. Rousseau mentionne que des 1000 arbres rendus disponibles prochainement dans l'arrondissement La Cité-Limoilou, seulement 15 le seront dans le quartier alors que 300 le seront dans les quartiers environnants. M. Rousseau va rendre disponible des cartes interactives afin que les gens identifient les endroits où des arbres pourraient être plantés dans le quartier.

AG-21-08 PÉRIODE DE QUESTIONS ET COMMENTAIRES DU PUBLIC

Une citoyenne, résidente de la rue Saint-Louis, rappelle qu'un affichage avait été placé il y a quelques années pour inciter les motos à réduire le bruit. Elle se demande si quelque chose de semblable ne pourrait pas être fait pour les automobilistes. Le bruit est souvent intolérable et interfère avec la qualité de vie.

M. Masse mentionne que des ateliers de médiation culturelle seront mis en place prochainement pour le remplacement de l'arbre au boulet qui a été démantelé récemment pour des questions de sécurité. Dix personnes doivent être identifiées par le conseil de quartier. La résolution à cet effet sera traitée lors de l'assemblée régulière du conseil qui suivra la présente assemblée générale.

M. Masse a communiqué avec le 311, photos à l'appui, au sujet du cubicule du Manoir de la terrasse qui jure avec l'environnement et qui est visible depuis la rue des Grisons et même depuis le parc des Gouverneurs et la terrasse Dufferin. Le fonctionnaire qui a fait le suivi s'est dit très étonné du résultat. Une vérification des lieux doit être faite par la Ville. À suivre.

AG-21-09 DIVERS

M. Bergeron félicite M. Michel Masse pour son [reportage](#) sur le Vieux-Québec paru en fin de semaine dans le Soleil. M. Samson rappelle que M. Masse est guide touristique à ses heures.

AG-21-10 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée est levée à 21 h 00.

Alain Samson, président